



La concurrence au service de tous

Offre d'emploi

RAPPORTEUR (H/F)

Service 2 - Communications électroniques et économie numérique

Publication le 28 septembre 2021

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Elle a en charge 4 grandes missions :

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus)

Contrôler les opérations de concentrations (fusions et rachats)

Emettre des recommandations (avis aux pouvoirs publics et acteurs économiques)

Réguler les professions réglementées

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Les services d'instruction, dirigés par le rapporteur général, comptent environ cent rapporteurs permanents. Ils comprennent cinq services dédiés au traitement des dossiers contentieux, ainsi que le service des professions réglementées, le service des concentrations, le service des investigations et le service économique. Chaque service est dirigé par un rapporteur général adjoint.

DESCRIPTION DU POSTE

Le service 2 a en charge le contentieux de la concurrence plus particulièrement dans les secteurs de l'économie numérique et des communications électroniques : ententes, abus de position dominante et l'élaboration des projets d'avis de l'Autorité.

Dans ce cadre, le(a) rapporteur(e) :

- ✓ instruit les dossiers dont l'Autorité est saisie : décisions au fond, demandes de mesures conservatoires, demandes d'avis ;
- ✓ enquête (recueil de preuves, audition des témoins...) ;
- ✓ participe aux opérations de visites et saisies, y compris pour des affaires qu'il n'instruit pas ;
- ✓ participe à la consolidation des compétences sur les sujets numériques.

Sous le contrôle du rapporteur général adjoint, le(a) rapporteur(e) rédige les notifications de griefs et les rapports qui interviennent dans le cadre d'une procédure contradictoire et concernant les pratiques anticoncurrentielles qu'il(elle) instruit (abus de position dominante, ententes). Il(elle) rédige également des avis sectoriels notamment sur saisine du gouvernement (à l'exemple de l'avis relatif aux conditions de mutualisation et d'itinérance sur les réseaux mobiles), des commissions parlementaires (avis rendu sur le déploiement du très haut débit par exemple), de l'Autorité de régulation des communications et des postes, ou sur saisine d'office du collège (à l'exemple de l'avis relatif à la publicité en ligne et à l'exploitation des données). Il(elle) présente lui-même(elle-même) ses affaires en séance devant le collège de l'Autorité.

Le(a) rapporteur(e) peut également être sollicité(e) pour participer à différentes activités annexes, comme la formation interne ou les activités internationales du réseau européen de concurrence.

PROFIL DU CANDIDAT

La fonction de rapporteur est à dominante juridique, avec dans le cadre de ce poste une composante sectorielle identifiée. Une compréhension et une appétence pour les enjeux techniques, économiques et stratégiques des secteurs des communications électroniques et de l'économie numérique sont nécessaires. Une expérience professionnelle pertinente en relation avec ces secteurs serait un atout.

Le(a) candidat(e) saura faire preuve d'autonomie et de sens de l'initiative. Pour autant, il(elle) saura régulièrement rendre compte de l'évolution de son travail, et contribuer à la consolidation d'une compétence et d'une culture partagée avec ses pairs. Réactif(ve), il(elle) témoignera d'une capacité à respecter les délais dans le traitement des affaires qui lui sont confiées, tout particulièrement les procédures d'urgence et les avis.

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Le poste est ouvert aux agents titulaires (détachement sur contrat) et aux contractuels (contrat à durée indéterminée).

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser, par courriel, au plus tard le 28 octobre 2021 à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr

Merci de noter sur votre candidature la référence de l'offre : « rap.CONC2.sept2021 »

Des renseignements peuvent être pris auprès de :

Pascale Déchamps, rapporteure générale adjointe (01.55.04.02.38)

Camille Reynaud, chargée du recrutement au bureau des ressources humaines (01.55.04.00.20)

Autorité de la concurrence
11, rue de l'échelle, 75001 Paris
01 55 04 00 00
www.autoritedelaconcurrence.fr

